

GFF FRANCE VALLEY REVENU XVIII

Groupement Forestier - N° SIREN 843 382 979

Siège social : 11 rue Roquépine - géré par France Valley - 75008 Paris

Tél : 01 82 83 33 85 - Fax : 01 82 83 33 88 - E-mail : contact@france-valley.com

Cachet Partenaire :

**AROBAS
FINANCE**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e) Mlle Mme M. M. et Mme

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Si marié(e) ou pacsé(e), précisez : Communauté Séparation de biens PACS indivision PACS séparation de biens

Je (nous) règle(ons) cette opération au moyen de : Biens propres Biens en commun (signature et pièce d'identité des deux conjoints impératives)

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Né(e) le A Dépt.

Nationalité

Profession Tél

E-mail (obligatoire)

(cette adresse e-mail sera utilisée pour vous envoyer les Communiqués aux Associés sur les acquisitions de forêts)

Le souscripteur déclare et garantit :

- Ne pas être déjà associé de ce Groupement Forestier (afin de bénéficier d'une réduction d'impôts) ;
- Ne pas avoir fait l'objet de démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L. 341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) ; la présente opération ne constitue pas une offre au public de titres financiers et ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés Financiers (AMF) ;
- Que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- Ne pas répondre aux critères de définition du statut de "US Person" (telle que cette expression est définie dans la réglementation américaine) ;
- Avoir reçu, pris connaissance, compris et adhérer pleinement aux statuts du Groupement Forestier, en avoir compris les principales caractéristiques et conditions ; avoir reçu le document d'informations clés ;
- Être conscient que la liquidité/revente des parts n'est pas garantie et que l'investissement dans un Groupement Forestier porte sur des parts qui impliquent des risques particuliers du fait de leurs spécificités ; en particulier, des aléas phytosanitaires, climatiques ou économiques peuvent engendrer une perte de valeur ou une perte de rentabilité sur une période ; il convient de se référer à la documentation commerciale pour consulter le détail des principaux risques liés à l'investissement ;
- Être conscient que pour bénéficier de la réduction d'IR (Impôt sur le Revenu) visée à l'article 199 terdecies-0 A du CGI (loi IR PME), il doit conserver les parts souscrites jusqu'au 31 décembre de la 5^{ème} année suivant sa souscription. À défaut, sa réduction d'IR fera l'objet d'une reprise, sauf cas particuliers prévus par la loi ;
- Être conscient que la responsabilité des associés n'est pas limitée à la valeur de leurs apports ;
- Que son investissement dans le Groupement Forestier répond à ses besoins et à ses objectifs d'investissement, notamment au regard de sa situation financière, patrimoniale et fiscale, et de son appétence aux risques ;
- Que la présente souscription est faite pour son propre compte et être le bénéficiaire effectif des parts émises par le Groupement Forestier et des revenus qui pourront être distribués par le Groupement Forestier.

Je déclare souscrire : _____ (nombre de parts en toutes lettres)

parts nouvelles par ce bulletin, dont j'ai conservé un exemplaire (minimum de 50 parts, sauf accord spécifique) au prix unitaire de (cent cinq) 105 euros, incluant 5% de droits d'entrée (qui ne bénéficient pas de réductions d'impôts).

soit un montant de souscription total de : $\begin{matrix} 0\% \\ \text{parts} \end{matrix} \times \begin{matrix} 100\text{€} \\ 105 \text{ euros} \end{matrix} = \text{_____ euros.}$

dont : _____ euros affectés à la réduction d'IR (Impôt sur le Revenu).

(maximum 50 000 euros pour une personne seule et 100 000 euros pour un couple)

A l'appui de cette souscription, je verse immédiatement par chèque à l'ordre du **GFF France Valley Revenu XVIII** la somme (en toutes lettres) de : _____

euros, correspondant à la libération de la totalité du montant des parts souscrites.

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur un compte pour lequel je joins un RIB (relevé d'identité bancaire).

Fait à : _____

Le : _____

Signature du souscripteur, précédée de la mention "Bon pour accord" :
(signature et pièce d'identité des deux conjoints impératives si opération au moyen de biens en commun)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT : 1) UNE COPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ RECTO/VERSO OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ, 2) UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 6 MOIS ET 3) UN RIB

Règlement Général sur la Protection des Données : Les données à caractère personnel dans le présent document sont collectées par France Valley, en sa qualité de responsable de traitement et découlent des obligations réglementaires, notamment en matière de lutte anti-blanchiment et de financement du terrorisme. Elles ont pour finalités et fondements l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles. Ces données sont conservées tant que vous restez Associé du Groupement Forestier et au cours des 5 années suivant la perte de cette qualité. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de portabilité des données qui vous concernent en vous adressant à France Valley - 11 rue Roquépine 75008 Paris. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Ces données sont obligatoires pour le traitement de la demande de souscription.

DECLARATION D'ORIGINE DES FONDS
(Informations strictement confidentielles)

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les professionnels du patrimoine sont dans l'obligation de vérifier dès le 1^{er} euro, l'origine légale des capitaux qui leur sont confiés.

Cette déclaration doit obligatoirement être complétée, dans son intégralité, si l'investissement s'inscrit dans l'une des situations suivantes :

(Cochez les cases correspondantes)

- Le client⁽¹⁾ est une « Personne Politiquement Exposée ».
- Le client⁽¹⁾ est non-résident.
- Les fonds sont en provenance d'un pays étranger.
- Le versement est d'un montant égal ou supérieur à 90 K€ en 1 fois ou sur 12 mois glissants.
- Le versement est d'un montant égal ou supérieur à 30 K€ si le client est sans revenu d'activité (hors retraité).
- Le client⁽¹⁾ exerce une profession dans un secteur d'activités à risques (voir annexe)
- L'opération est financée à crédit.
- Le paiement est assuré par un tiers (y compris chèque de banque ou de compagnie d'assurance).
- Le client est une société civile ou de portefeuille.
- L'opération est inhabituelle ou atypique (opération spécifique, sans justification économique, forte activité...)
- L'opération remplit au moins un critère de fraude (Cf. les 16 critères d'identification de la fraude fiscale définis par l'article L. 561-15-II du code monétaire et financier).

INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT (1) :

Nom prénom (ou raison sociale) :

Nom prénom du co-souscripteur :

Date d'entrée en relation :

Vous attestez que les fonds d'un montant de€, émanent de l'établissement suivant :

(Entourez l'information utile et compléter les champs suivants de manière exhaustive)

Banque / Compagnie d'assurance :

Compte personnel / Compte d'un tiers (précisez le nom du tiers) :

Pays :

et n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Conformément à la réglementation, la pièce justificative de l'origine des fonds doit être transmise (cf. exemple en annexe)

Précisez la nature et la date de la pièce justificative :

En cas de carence ou d'insuffisance de renseignement dans le présent document, France Valley se réserve le droit de refuser l'opération.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, votre client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent. Ces informations sont exclusivement réservées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ; elles ne sauraient être utilisées à d'autres fins ni communiquées à des tiers non autorisés.

Fait à : _____

Le : _____

Signature et nom du conseiller :

⁽¹⁾ La notion de client concerne le souscripteur personne physique ou personne morale, et également le représentant légal et les bénéficiaires effectifs.

ANNEXE

1- Liste des secteurs d'activité à risque :

BTP, santé et pharmaceutique, armement, industrie fossile, casinos et jeux en ligne, jeux de hasard, négociant de métaux précieux, activité liée à la monnaie électronique, personnes physiques ayant un rôle dans la passation de marchés publics.

2- PPE :

Une Personne Politiquement Exposée (PPE) s'entend comme le client, le cas échéant son bénéficiaire effectif qui occupe ou qui a occupé lors de ces 12 derniers mois, des fonctions publiques, juridictionnelles, administratives ou de direction pour le compte d'un Etat ; ainsi que les membres directs de sa famille ou des personnes connues pour leur être étroitement associées.

3- Liste indicative des justificatifs de provenance des fonds :

Provenance des fonds	Justificatif à joindre	Information devant apparaître sur le justificatif
Donation	<ul style="list-style-type: none"> - Acte de donation - Déclaration 2735 de don manuel - Imprimé Cerfa 11278*04 	Nom du donateur, lien avec le souscripteur, date de la donation, montant (correspondant au montant à justifier)
Epargne/Placements	<ul style="list-style-type: none"> - Relevé de portefeuille - Relevé de situation du contrat - Quittance de règlement du contrat - Ordre de mouvements d'actions 	Date de placement, durée de détention, n° du compte ou du contrat, nom de l'établissement conservateur, montant (correspondant au montant à justifier)
Héritage	<ul style="list-style-type: none"> - Acte notarié de la succession - Attestation du notaire 	Date du décès, nom de la personne décédée, lieu du décès, nom du bénéficiaire, montant de l'héritage (correspondant au montant à justifier)
Prime exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de paie - Lettre de licenciement - Solde de tout compte - Levée d'option 	Date de versement de la prime
Distribution de dividendes	<ul style="list-style-type: none"> - Copie du procès-verbal de l'AG ou à défaut l'attestation de l'expert-comptable 	Nom du bénéficiaire, la date, le montant (correspondant au montant à justifier)
Vente d'un bien immobilier	<ul style="list-style-type: none"> - Acte de vente - Attestation du notaire 	Date de la vente, objet de la vente, prix de la vente, origine des fonds ayant financé le bien
Vente de société	<ul style="list-style-type: none"> - Acte de vente - Copie des annonces légales - Attestation du notaire ou à défaut les comptes sociaux N-1 	Nature et date de la vente, date d'acquisition, nom et n° SIRET de la société vendue
Vente de société cotée	<ul style="list-style-type: none"> - Avis de l'AMF - Acte de vente - Copie des annonces légales - Attestation du notaire ou à défaut les comptes sociaux N-1 	Nature et date de la vente, date d'acquisition, nom et n° SIRET de la société vendue
Gains aux jeux	<ul style="list-style-type: none"> - Copie du chèque de la Française des Jeux ou du PMU 	
Autres cas	<ul style="list-style-type: none"> - Toute pièce probante (émanant d'une administration ou d'un établissement financier) permettant de justifier de l'origine des fonds 	